

AGISSEZ, VOTEZ

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GRDF

DU 9 AU 13 MARS 2020

POUR LA LISTE PARRAINÉE PAR LA CFE ÉNERGIES
SOUTENUE PAR L'UNSA



Veiller à la défense de nos emplois statutaires et au maintien du professionnalisme gazier

GRDF vient de finir les négociations pour le sixième tarif d'acheminement de la distribution de gaz (ATRD6). Ce tarif doit permettre à GRDF d'assurer ses activités de maintenance, d'exploitation et de renouvellement du réseau gaz. Il doit assurer également le changement de gaz dans la région des Hauts-de-France et le projet GAZPAR.

Pour répondre à toutes les exigences d'un distributeur d'énergie, GRDF a besoin de salariés, compétents, formés et motivés.



C'est pour garantir ces fondamentaux, que **la CFE Énergies s'engage via les administrateurs salariés**, à :

- **défendre** des emplois statutaires,
- **obtenir** un plan de formation de qualité et capable de former l'ensemble des gazières et des gaziers,
- **permettre** aux salariés de vivre dignement de leur rémunération,
- **mettre** le Groupe ENGIE devant ses responsabilités en ce qui concerne le montant des dividendes versés chaque année.

Vos candidats réaffirment leur volonté de défendre la valorisation des emplois, le parcours professionnel et la rémunération des salariés de GRDF. Ils s'engagent à défendre et porter les propositions de la CFE Énergies.

**NOTRE MISSION : GARDER UN OEIL
SUR L'HORIZON POUR VOUS !**

